



DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2024-013

OBJET : PARC PHOTOCOPIEURS DE LA COLLECTIVITE – CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ACHAT ET DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE WALPI

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de février,

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY,

Vu la délibération du Conseil Municipal de TORCY en date du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L 2123-1 et R 2123-1 1 ;

Vu la délibération n°D2018-051 du 22 mai 2018 concernant le contrat de maintenance pluriannuel avec mise en location d'un parc de photocopieurs, arrivé à échéance au 31 décembre 2023 ;

Vu l'avenant n°1 n°DE2024-005 du 24 janvier 2024 prolongeant le contrat précédemment visé jusqu'au 30 juin 2024 ;

Vu la consultation de gré à gré lancée auprès de prestataires agréés ;

Considérant la nécessité de conclure un nouveau marché afin de maintenir le bon fonctionnement des services ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : DE VALIDER la proposition commerciale PARC PHOTOCOPIEURS ainsi que le contrat de maintenance avec la société WALPI qui se décompose comme suit :

Site	Matériel	Prix de vente H.T.	Volume copie N&B annuel	Volume copie couleur annuel	Maintenance		
					Montant copie N&B H.T.	Montant copie couleur H.T.	Montant maintenance annuelle selon volume
Mairie - Espace Repro	Copieur multifonction A3/A4 couleur, HP color laser Jet, + finisseur + chargeur, 35PPM	3 950,00 €	35000	70000	0,0029	0,029	2 131,50 €
Mairie - État Civil	Copieur multifonction A3/A4 couleur, HP color laser Jet, 28PPM	2 250,00 €	35000	25000	0,0029	0,029	826,50 €
Maison des Familles	Copieur multifonction A3/A4 couleur, HP color laser Jet + chargeur supplémentaire, 23 PPM	1 650,00 €	16000	15000	0,0029	0,029	481,40 €
École Champ Bâtard Élémentaire	Copieur multifonction A3/A4 couleur, HP color laser Jet + chargeur , 23 PPM	1 485,00 €	55000	15000	0,0029	0,029	594,50 €
École Champ Cordet Élémentaire	Copieur multifonction A3/A4 couleur, HP color laser Jet + chargeur , 23 PPM	1 485,00 €	60000	15000	0,0029	0,029	609,00 €
Centre de loisirs	Copieur multifonction A3/A4 couleur, HP color laser Jet + chargeur , 23 PPM	1 485,00 €	6000	5000	0,0029	0,029	162,40 €
Centre Technique	Imprimante multifonction A4 couleur, HP color laser Jet, 45 PPM	920,00 €	3000	2000	0,005	0,035	85,00 €
Maison Petite Enfance	Imprimante multifonction A4 couleur, HP color laser Jet, 45 PPM	920,00 €	2000	500	0,005	0,035	27,50 €
École Champ Cordet Maternelle	Imprimante multifonction A4 couleur, HP color laser Jet, 45 PPM	920,00 €	15000	5000	0,005	0,035	250,00 €
École Champ Bâtard Maternelle	Imprimante multifonction A4 couleur, HP color laser Jet, 45 PPM	920,00 €	15000	5000	0,005	0,035	250,00 €
Forfait installation et formation		1 500,00 €					5 417,80 €
Outil de gestion de parc KPAX Liberty		1 000,00 €					
TOTAL		18 485,00 €					
TOTAL ACHAT + CONTRAT MAINTENANCE					23 902,80 €		



DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2024-013

ARTICLE 2 : DE SIGNER lesdits documents, joints à la présente décision ;

ARTICLE 3 : DE PRECISER que les dépenses correspondantes seront inscrites au Budget Principal 2024 de la commune.

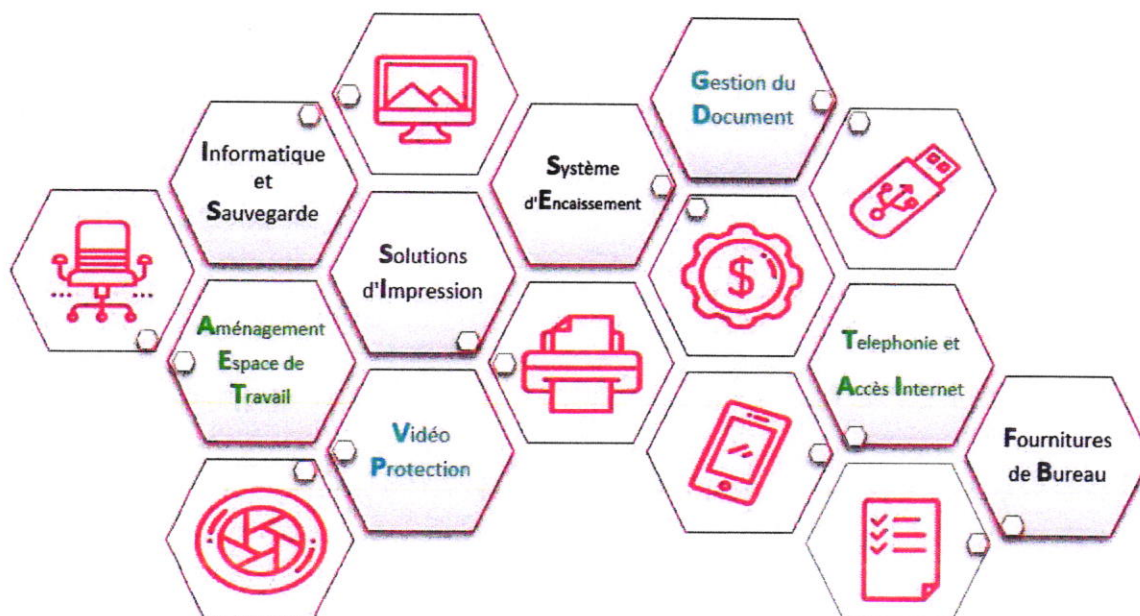
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le1.6.FEV. 2024.....
et publié, affiché ou
notifié le ..11 6 FEV. 2024.....
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU.

Rappel : un seul IBAN pour ces 3 sociétés

IBAN FR76 1009 6185 4700 0235 7770 131 BIC : CMCIFRPP



Proposition commerciale n°18602 PARC PHOTOCOPIEURS

MONTCEAU LES MINES le, 26 novembre 2023

MAIRIE DE TORCY
4 PLACE DE LA REPUBLIQUE
71210 TORCY

A l'attention de
MR Hugo NIEDDU
Fonction : DGS
Tél. : 0643885490
Email : hugo.nieddu@torcy71.fr

Affaire suivie par Anaïs OUCHACHE
Portable : 0661841011

+ 5000 clients

Experts Métier

30 ans
d'expérience

3 Agences
Montceau - Le Creusot
Autun



30 ans d'expérience au service des entreprises et collectivités de Saône et Loire. **WALPI** accompagne ses clients dans la **transformation numérique** à travers son **offre globale d'équipement et de service**.

WALPI est votre interlocuteur unique faisant appel à ses **Experts Métiers** pour vous conseiller et pour assurer un suivi technique. En 30 ans, nous avons développé nos compétences à travers **8 domaines d'activité**.



Fourniture de Bureau : Notre site en ligne permet d'accéder à plus de 18000 articles pour vos achats du quotidien. De plus nos 3 Magasins CALIPAGE sont de véritables espaces libre service pour les particuliers et les professionnels.



LE CREUSOT



MONTCEAU LES MINES



AUTUN



Aménagement d'Espace : Dynamiser l'image de votre entreprise ! Améliorer l'ergonomie, le confort et le bien être de vos salariés ! Nous vous accompagnons dans l'étude d'aménagement de vos espaces de travail.



Informatique et Sauvegarde : Aujourd'hui plus que jamais votre infrastructure réseau est un élément moteur du fonctionnement de votre structure.



Solutions d'Impression : Copier, Imprimer et scanner avec des technologies indispensables à votre entreprise.



Gestion du Document : Faites évoluer votre entreprise vers le numérique. La dématérialisation représente un enjeu essentiel dans le développement de votre structure. Economies directes sur vos consommations, gain de productivité dans vos processus métiers, sécurité et traçabilité de vos documents.



Système d'Encaissement : Pour les commerçants, l'acquisition d'un système performant est essentiel pour la bonne gestion de votre point de vente.



Vidéo Protection : Protégez vous en toutes circonstances et gardez un œil sur votre établissement depuis n'importe quel endroit.




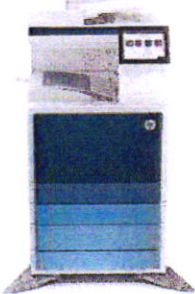
Téléphonie et Accès Internet : La téléphonie de demain disponible dès aujourd'hui avec un partenaire de proximité. Accédez à Internet via une gamme complète de débits et de technologies qui répondent à l'ensemble de vos usages.

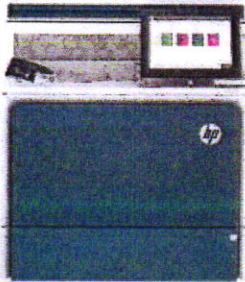
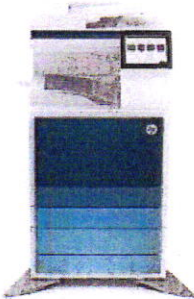
MAIRIE DE TORCY

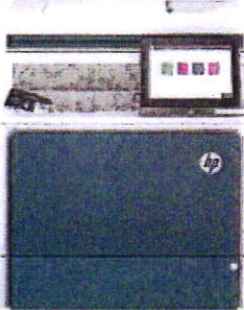
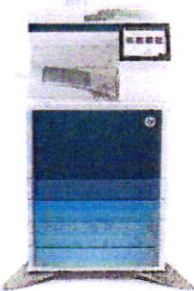
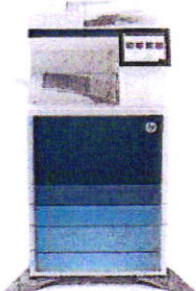
4 PLACE DE LA REPUBLIQUE
71210 TORCY

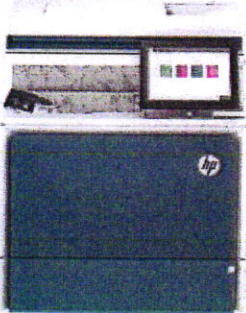

Affaire suivie par Anaïs OUCHACHE

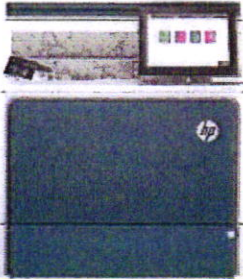
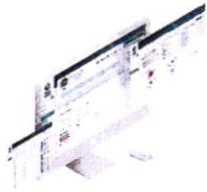
Devis n°18602 du 26 novembre 2023

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Net H	Montant Total H.T.
5QJ90A	<p>MAIRIE LOCAL COPIEUR HP Color LaserJet Managed MFP E786dn</p>  <p>Imprimante multifonctions - couleur laser - A3/Ledger (297 x 432 mm) (original) - A3/Ledger (support) jusqu'à 25 ppm (copie), jusqu'à 25 ppm (impression) 1140 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p>	1,00	3 950,00	3 950,00
6GW48A	HP LaserJet 2000 sheet Workgroup High Capacity Paper Tray/Stand	1,00		
6GW51A	HP LaserJet Booklet Finisher	1,00		
Y1G23A	HP accessoire de deuxième sortie	1,00		
8EP57AAE	Licence 35PPM	1,00		
	Sous-total MAIRIE LOCAL COPIEUR			3 950,00
5QJ83A	<p>MAIRIE ETAT CIVIL HP Color LaserJet Mgd MFP E785dn</p> 	1,00	2 250,00	2 250,00

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Net H	Montant Total H.T.
6GW46A 6GW49A Y1G23A 8EP54AAE	<p>Imprimante multifonctions - couleur laser - A3/Ledger (297 x 432 mm) (original) - A3/Ledger (support) jusqu'à 23 ppm (copie), jusqu'à 23 ppm (impression) 1140 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p>HP LaserJet 2x520 sheet Workgroup Paper Tray/Stand HP LaserJet Inner Finisher HP accessoire de deuxième sortie HP Color LaserJet Managed MFP E785 23 to 28ppm License</p> <p style="text-align: right;">Sous-total MAIRIE ETAT CIVIL</p>	1,00 1,00 1,00 1,00		2 250,00
7E357A	<p>ECOLE CHAMP BATARD MATERNELLE HP Color LaserJet Enterprise MFP X58045dn</p> 	1,00	920,00	920,00
5QJ83A	<p>Imprimante multifonctions - couleur laser - AA/Ledger (297 x 432 mm) (original) jusqu'à 45 ppm (copie), jusqu'à 45 ppm (impression) Chargeur de document 100 pages R/V 1 passage Capacité 650 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p style="text-align: right;">Sous-total ECOLE CHAMP BATARD MATERNELLE</p> <p>ECOLE CHAMP BATARD ELEMENTAIRE HP Color LaserJet Mgd MFP E785dn</p> 	1,00	1 485,00	920,00 1 485,00
6GW54A	<p>Imprimante multifonctions - couleur laser - A3/Ledger (297 x 432 mm) (original) - A3/Ledger (support) jusqu'à 23 ppm (copie), jusqu'à 23 ppm (impression) 1140 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p>HP LaserJet Workgroup Stand</p> <p style="text-align: right;">Sous-total ECOLE CHAMP BATARD ELEMENTAIRE</p>	1,00		1 485,00
7E357A	<p>ECOLE CHAMP CORDET MATERNELLE HP Color LaserJet Enterprise MFP X58045dn</p>	1,00	920,00	920,00

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Net H	Montant Total H.T.
	 <p>Imprimante multifonctions - couleur laser - AA/Ledger (297 x 432 mm) (original) jusqu'à 45 ppm (copie), jusqu'à 45 ppm (impression) Chargeur de document 100 pages R/V 1 passage Capacité 650 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p>Sous-total ECOLE CHAMP CORDET MATERNELLE</p>			920,00
5QJ83A	<p>ECOLE CHAMP CORDET ELEMENTAIRE HP Color LaserJet Mgd MFP E785dn</p>	1,00		
	 <p>Imprimante multifonctions - couleur laser - A3/Ledger (297 x 432 mm) (original) - A3/Ledger (support) jusqu'à 23 ppm (copie), jusqu'à 23 ppm (impression) 1140 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p>Sous-total ECOLE CHAMP CORDET ELEMENTAIRE</p>			1 485,00
6GW54A	<p>MAISON DES FAMILLES LOCAL COPIEUR HP LaserJet Workgroup Stand</p>	1,00	1 485,00	1 485,00
5QJ83A	<p>HP Color LaserJet Mgd MFP E785dn</p> 	1,00	1 650,00	1 650,00

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Net H	Montant Total H.T.
6GW46A	<p>Imprimante multifonctions - couleur laser - A3/Ledger (297 x 432 mm) (original) - A3/Ledger (support) jusqu'à 23 ppm (copie), jusqu'à 23 ppm (impression) 1140 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0 HP LaserJet 2x520 sheet Workgroup Paper Tray/Stand</p> <p>Sous-total MAISON DES FAMILLES LOCAL COPIEUR</p>	1,00		1 650,00
7E357A	<p>PETITE ENFANCE BUREAU DIRECTION HP Color LaserJet Enterprise MFP X58045dn</p> 	1,00	920,00	920,00
5QJ83A	<p>Imprimante multifonctions - couleur laser - AA/Ledger (297 x 432 mm) (original) jusqu'à 45 ppm (copie), jusqu'à 45 ppm (impression) Chargeur de document 100 pages R/V 1 passage Capacité 650 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p>Sous-total PETITE ENFANCE BUREAU DIRECTION</p> <p>CENTRE DE LOISIRS BUREAU DIRECTION HP Color LaserJet Mgd MFP E785dn</p> 	1,00	1 485,00	920,00 1 485,00
6GW54A	<p>Imprimante multifonctions - couleur laser - A3/Ledger (297 x 432 mm) (original) - A3/Ledger (support) jusqu'à 23 ppm (copie), jusqu'à 23 ppm (impression) 1140 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0 HP LaserJet Workgroup Stand</p> <p>Sous-total CENTRE DE LOISIRS BUREAU DIRECTION</p>	1,00		1 485,00
7E357A	<p>CENTRE TECHNIQUE LOCAL COPIEUR HP Color LaserJet Enterprise MFP X58045dn</p>	1,00	920,00	920,00

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Net H	Montant Total H.T.
	 <p>Imprimante multifonctions - couleur laser - AA/Ledger (297 x 432 mm) (original) jusqu'à 45 ppm (copie), jusqu'à 45 ppm (impression) Chargeur de document 100 pages R/V 1 passage Capacité 650 feuilles, Gigabit LAN, USB 3.0, hôte USB 2.0, hôte USB 3.0</p> <p style="text-align: right;">Sous-total CENTRE TECHNIQUE LOCAL COPIEUR</p> <p style="text-align: right;">Total /</p>			920,00
				15 985,00
MOCOPIEUR A3	<p>Forfait installation et Formation Paramétrage et livraison d'un copieur A3. Installation sur 1 poste, formation à l'utilisation standard.</p> <p>- En atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Déballage du copieur et des options o Installation des options o Mise en route du copieur o Paramétrage des options o Mise à jour firmware o Paramétrage du copieur (date/heure, alertes niveau toner bas, format papier, protocoles...) o Tests de bon fonctionnement (noir et couleur, dans les différents formats, depuis les différents bacs, en copie et en impression) o Chargement du copieur et des options dans le véhicule <p>- Sur site :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Déchargement du copieur et des options o Mise en place du copieur et des options o Paramétrage du réseau o Installation du pilote d'impression et paramétrage (bacs, impression par défaut en N&B – R/Verso... en fonction de la demande du client) sur 1 poste o Paramétrage du scan (dossier et/ou mail) sur un poste o Formation à l'utilisation standard <p>ATTENTION : certains matériels ne sont pas compatibles avec Windows 7.</p> <p style="text-align: right;">Total Forfait installation et Formation</p>	10,00	150,00	1 500,00
KPAXLIB_20 0	<p>Outil de gestion de Parc KPAX LIBERTY</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <ul style="list-style-type: none"> • Automatise les relevés des systèmes d'impression en réseau quel que soit la marque pour facturer ou pour valider la facturation • Récupère les informations sur l'état des consommables, ce qui permet d'automatiser la livraison et de bénéficier d'une gestion optimale </div> <div style="width: 45%; text-align: center;">  </div> <div style="width: 45%;"> <ul style="list-style-type: none"> • Les données collectées peuvent-être exploitées dans des logiciels tiers grâce à des exports ou à des connecteurs • Produit des tableaux de bord, des indicateurs ou des rapports nécessaires à l'analyse de la situation </div> </div> <p style="text-align: center; font-size: small;">• Collecte les alertes techniques et les codes erreurs des appareils ce qui vous permet d'assurer un SAV proactif et efficace</p> <p>KPAX permet de mettre en œuvre des services managés (MPS) afin de réduire les coûts d'exploitation financiers & écologiques du parc, afin d'améliorer la qualité de service</p>	10,00	100,00	1 000,00

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Net H	Montant Total H.T.
	Total Outil de gestion de Parc			1 000,00

Montants en Euros

Total H.T.	18 485,00
Total T.V.A. 20%	3 697,00
Total T.T.C.	22 182,00

Mode de règlement : Virement à 30 jours

Location Financière

Durée	Montant
0 mois	0€ HT / Mois

CONTRAT DE MAINTENANCE ENGAGEMENT

Le suivi de votre système d'impression est assuré par un contrat de maintenance. Ce dernier comprend l'intégralité des prestations techniques et fournitures suivantes :

- > Toner N&B et couleur
- > Tambour et autres consommables
- > Déplacement des techniciens
- > Pièces détachées
- > Main d'oeuvre pour entretien et maintenance

CONTRAT DE MAINTENANCE ENGAGEMENT HP E786DN et E785DN

Volume	Redevance Copie
Volume N&B mensuel 20000 pages	0.0029 € HT
Volume Couleur mensuel 13000 pages	0.029 € HT

Facturation du contrat selon l'engagement

La facturation du contrat est trimestrielle. Elle est fonction de l'engagement mensuel N&B et couleur que multiplie la redevance copie. Nous effectuons une régularisation à chaque date anniversaire du contrat.

Interventions Techniques

Nos techniciens sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 14h à 17h30 à notre agence de Montceau Les Mines au 03 85 69 00 40.

Agent de télé relève

J'accepte qu'un agent soit installé sur 1 PC ou 1 serveur de ma société et de recevoir de manière automatique les consommables nécessaires au bon fonctionnement de mon matériel.

Je refuse l'installation de l'agent de télé relève.

Je devrai commander mes consommables par mail à l'adresse toner@walpi.fr

Je devrai envoyer mes relevés compteurs par mail tous les trimestres à l'adresse compteurs@walpi.fr

Des frais de livraison complémentaires pourront m'être facturés.

Le délai de livraison des consommables sera d'une semaine à partir de la date de réception de la demande par mail.

CONTRAT DE MAINTENANCE ENGAGEMENT

Le suivi de votre système d'impression est assuré par un contrat de maintenance. Ce dernier comprend l'intégralité des prestations techniques et fournitures suivantes :

- > Toner N&B et couleur
- > Tambour et autres consommables
- > Déplacement des techniciens
- > Pièces détachées
- > Main d'oeuvre pour entretien et maintenance

CONTRAT DE MAINTENANCE ENGAGEMENT HP Gamme A4

<i>Volume</i>	<i>Redevance Copie</i>
Volume N&B mensuel 400 pages	0.005 € HT
Volume Couleur mensuel 200 pages	0.035 € HT

Facturation du contrat selon l'engagement

La facturation du contrat est trimestrielle. Elle est fonction de l'engagement mensuel N&B et couleur que multiplie la redevance copie. Nous effectuons une régularisation à chaque date anniversaire du contrat.

Interventions Techniques

Nos techniciens sont disponibles du lundi au vendredi de **8h30 à 12 h et de 14h à 17h30** à notre agence de Montceau Les Mines au **03 85 69 00 40**.

Agent de télé relève

J'accepte qu'un agent soit installé sur 1 PC ou 1 serveur de ma société et de recevoir de manière automatique les consommables nécessaires au bon fonctionnement de mon matériel.

Je refuse l'installation de l'agent de télé relève.

Je devrai commander mes consommables par mail à l'adresse toner@walpi.fr

Je devrai envoyer mes relevés compteurs par mail tous les trimestres à l'adresse compteurs@walpi.fr

Des frais de livraison complémentaires pourront m'être facturés.

Le délai de livraison des consommables sera d'une semaine à partir de la date de réception de la demande par mail.

Commentaires

CONTRAT DE MAINTENANCE 12 MOIS
FACTURATION AU TRIMESTRE SUIVANT RELEVÉ COMPTEUR

Walpi se réserve la possibilité de facturer une contribution logistique et administrative correspondant aux frais de livraison, emballage, frais de facturation et recouvrement. Le montant sera défini à hauteur de 3% du prix de vente HT, avec un minimum de 1.90€HT et un maximum de 7.50€HT. La contribution sera facturée au client une seule fois par mois quel que soit le nombre de factures.

Walpi se réserve le droit de remplacer les matériels proposés par un équivalent ou plus performant sans modifier les tarifs en fonction des stocks disponibles. Tout mois d'abonnement entamé est dû.
Le vendeur se réserve la propriété du matériel et fournitures vendus jusqu'au paiement intégral de son prix en principal et intérêts (Cette clause n'est pas applicable en cas de location financière par un organisme de financement) A défaut de paiement à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre le matériel, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui seront acquis en contrepartie de la jouissance du matériel dont aura bénéficié l'acheteur.
En signant ce devis, vous acceptez nos conditions générales de vente.
Cette offre est valable 30 jours (sauf modification des constructeurs ou des éditeurs et rupture de stock)

Date de livraison souhaitée : 1^{er} juillet 2024

Date, tampon, signature, nom et mention "Lu et approuvé, Bon pour commande"

31/01/2024, Philippe PIGEAU, Lu et approuvé, Bon pour commande



Conditions générales de vente

Description du document et rapport avec les conditions d'achat

Toute commande de produits, qu'ils soient standards ou faisant l'objet d'une promotion, signifie la connaissance et l'acceptation, par l'Acheteur et sans réserve, des conditions générales de vente du Vendeur. Elles annulent toutes autres conditions émises antérieurement.

Ces conditions générales comprennent les tarifs, le présent texte et les annexes. Sauf si elle est acceptée préalablement et par écrit par le Vendeur, aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les Conditions Générales de Vente.

Toute condition proposée par l'Acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

La passation d'une commande par l'Acheteur emporte obligatoirement sa renonciation à se prévaloir de ses éventuelles Conditions Générales d'Achat ou à invoquer toute disposition contraire aux présentes Conditions.

Commandes, délais de livraison

1. Les commandes sont fermes et définitives et aucune annulation ou modification ne sera possible sauf acceptation écrite et préalable du Vendeur. Sauf s'il est démontré que l'annulation provient du Vendeur, les acomptes éventuellement versés resteront acquis par le Vendeur à titre de dommages et intérêts.

2. Seules les commandes comportant les informations suivantes seront exécutées : date de la commande, description des produits, quantités, tarif applicable, montant total de la commande, lieu et date (jour et heure) de livraison/d'enlèvement souhaitée, nom et coordonnées du transporteur chargé de l'enlèvement.

3. Les commandes sont exécutoires dans un délai minimum figurant sur chaque bon de commande, jours ouvrés (samedis, dimanches et jours fériés exclus) après leur réception par le Vendeur.

Ces délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les retards éventuels ne peuvent motiver ni indemnité, ni refus de marchandise, ni annulation de la commande.

Le Vendeur s'engage à informer l'Acheteur de toute indisponibilité du produit, qu'elle soit temporaire ou durable, cette indisponibilité rendant sans objet tout délai de livraison.

Tout non-respect des conditions de livraison par l'Acheteur entraîne le droit pour le Vendeur de facturer à l'Acheteur le temps d'attente du transporteur.

4. Pour être recevable, toute contestation à raison de l'état des marchandises doit avoir fait l'objet de réserves consignées sur le bordereau de livraison, signé par le réceptionnaire et contresigné par le livreur.

5. Le Vendeur se réserve la possibilité de suspendre ses livraisons lors de l'apparition de tout événement de nature à révéler une diminution de la solvabilité apparente de l'Acheteur.

Logistique

Si l'Acheteur vient charger la marchandise dans les locaux du Vendeur, le transport est effectué aux risques et périls de l'Acheteur sans aucune exception et malgré les termes de l'article sur la Clause de Réserve de Propriété. Dans le cas où la marchandise circule accompagnée de documents douaniers ou fiscaux, si ces documents ne sont pas retournés à bonne date, l'Acheteur rembourse au Vendeur toutes les sommes que le Vendeur pourrait avoir à supporter, y compris les droits et taxes.

Pour préparer les commandes faisant l'objet d'un enlèvement, le Vendeur devra avoir reçu une confirmation du rendez-vous 5 jours ouvrés avant la date d'enlèvement. Les transporteurs devront respecter le protocole de sécurité en vigueur sur le site d'enlèvement.

Conséquences du non-respect des conditions d'enlèvement par l'Acheteur :

- Facturation d'une pénalité de 50€ par chargement pour un retard supérieur à 4 jours.
- refus des chargements pour les enlèvements sans rendez-vous ou ne correspondant pas à la date prévue dans la commande.

Modalités financières

1. Les tarifs s'entendent pour paiement à réception de facture.

Ils peuvent être modifiés à tout moment moyennant le respect d'un préavis de 1 mois sauf modification de la fiscalité en vigueur.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé sauf convention expresse contraire.

Les tarifs emportent des conditions spécifiques selon la zone géographique de livraison.

2. Tous les titres de paiement (billets à ordre, L.C.R., chèques, etc.) doivent parvenir au Vendeur avant la date d'échéance indiquée sur la facture.

3. Conséquences de tout non-paiement total ou partiel, à la date de paiement indiquée sur la facture :

Le règlement immédiat de toutes les sommes restantes dues quel que soit le mode de règlement prévu et l'échéance. L'article L.441-6 précise que tout retard de paiement entraîne, sans rappel préalable, la facturation des pénalités représentant 3 fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans qu'un rappel ne soit nécessaire, outre les pénalités de retard, une obligation, pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement de 40€. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Le versement à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 20 % des sommes dues et non payées y compris les frais judiciaires et extrajudiciaires éventuels, notamment les pénalités et frais bancaires le cas échéant, distincts de l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€. La présente clause pénale s'appliquera sans que le Vendeur ait à justifier de l'importance et de la nature de son préjudice. La compensation, à due concurrence du principal augmenté des intérêts, frais et accessoires, avec tous les avoirs, crédits, remboursements, ristournes, rabais ou remises et de façon plus générale toutes sommes que le Vendeur pourrait avoir à l'acheteur à quelque titre que ce soit.

La suspension de toute livraison jusqu'à complet paiement.

La résiliation de tout marché ou toute commande en cours après mise en demeure de payer effectuée, par lettre R.A.R., demeurée sans effet.

La perte des rabais, ristournes, remises, éventuellement consentis par le Vendeur mais non encore réglés.

Le paiement comptant pour les livraisons des deux commandes suivant la date de constatation du défaut de règlement à bonne date.

Toute déduction unilatérale de la part de l'acheteur sur l'un de ses paiements serait considérée comme un défaut de paiement et pourra entraîner l'ensemble des conséquences ci-dessus.

4. La facture est établie au tarif applicable à la zone géographique de livraison, en vigueur à la date de livraison. La facture est établie en fonction de la fiscalité en vigueur et sera modifiée automatiquement en cas de modification de celle-ci.

5. Toute reprise acceptée par le Vendeur ou indisponibilité du produit commandé communiquée par le Vendeur entraînera la constitution d'un avoir au profit de l'acheteur, cet avoir n'étant en aucun cas une acceptation par le Vendeur de quelque pénalité ou de quelque dommage et intérêts que ce soit.

Clause de réserve de propriété

Toutes les marchandises restent la propriété du Vendeur jusqu'au complet paiement du prix.

Il est précisé que par complet paiement du prix le Vendeur entend l'encaissement effectif du titre de paiement et non pas la remise d'un titre créant une obligation de payer.

En cas de paiement échelonné, il n'y a de complet paiement qu'après paiement de toutes les échéances.

Les reports d'échéance éventuellement accordés seront assortis de la même réserve de propriété.

Les risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que la responsabilité des dommages qu'ils pourraient occasionner sont transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

L'acheteur doit les assurer pour le compte du Vendeur et à ses frais.

Les marchandises seront utilisées ou revendues par l'acheteur dans l'ordre chronologique des livraisons du Vendeur. En conséquence, les marchandises en stock chez l'acheteur seront réputées afférentes aux factures du Vendeur non réglées. La restitution des marchandises appartenant au Vendeur en vertu de la présente clause se fera aux frais, risques et périls de l'acheteur. Le cas échéant, le Vendeur se réserve le droit de revendiquer la marchandise entre les mains de tous sous-acquéreurs.

En cas de revente, la revendication pourra s'exercer sur le prix des marchandises ou de toute créance correspondante, même entre les mains de tout détenteur ou cessionnaire, l'acheteur s'engageant à prêter son concours au Vendeur pour le recouvrement de ces créances auprès des sous-acquéreurs.

Dans tous les cas, le Vendeur est subrogé dans les droits de l'acheteur en ce qui concerne toutes sommes ou indemnités qui pourraient lui être dues, pour quelque raison que ce soit, et notamment d'assurance, jusqu'à due concurrence du prix des marchandises livrées et non encore payées.

Garanties

Les obligations contractuelles du Vendeur sont suspendues de plein droit et la responsabilité du Vendeur est dérogée en cas d'événements susceptibles d'arrêter ou de réduire la fabrication, le transport des marchandises ou d'empêcher l'exécution normale des ventes. De même, la responsabilité du Vendeur ne peut être engagée au cas où les produits vendus seraient entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature.

La garantie du Vendeur se limite au remplacement des marchandises reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts à quelque titre que ce soit, notamment perte de matière, manque à gagner, etc., et en général pour tout préjudice allégué, direct ou indirect, l'acheteur devant, avant usage ou revente, vérifier la marchandise.

Pour garantir la qualité de ses produits et préserver ses marques, le Vendeur dispose d'un droit de reprise, en quelque lieu que ce soit des produits dont la qualité est mise en doute, l'acheteur s'engageant à apporter son aide, notamment logistique et en établissant un stock.

Règlement des litiges

Toute réclamation de l'acheteur sur des sommes que le Vendeur pourrait éventuellement lui devoir à quelque titre que ce soit doit être notifiée par LRAR au plus tard 1 mois après

l'année civile au titre de laquelle la somme est réclamée. A défaut, la réclamation n'est pas recevable.

En cas de différend dans l'interprétation et/ou l'exécution des présentes. Il est fait attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône, le droit applicable étant le droit Français.

Propriété industrielle et commerciale

La vente des produits ne confère aucun droit à l'acheteur sur les marques ou signes distinctifs apposés sur ces produits.

La réalisation par l'acheteur de tout message publicitaire ou opération promotionnelle comprenant les marques ou signes distinctifs apposés sur les produits du Vendeur est soumise à l'autorisation préalable et écrite du Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser la diffusion de messages publicitaires qui seraient dénigrant ou portant atteinte à ses marques.

Lors de la mise en ligne par l'acheteur des produits du Vendeur, l'acheteur s'engage à n'utiliser que des photos et logos transmis par le Vendeur, dont l'accord préalable et écrit est obligatoire.

Contribution logistique et administrative

Le Vendeur se réserve la possibilité de facturer une contribution logistique et administrative correspondant aux frais de livraison, emballage, frais de facturation et recouvrement.

Le montant sera défini à hauteur de 3% du prix de vente HT, avec un minimum de 1.90€HT et un maximum de 7.50€HT.

La contribution sera facturée au client une seule fois par mois quel que soit le nombre de factures.